



MAR MOUVEMENT
ASSOCIATIF
RENNAIS

**Assemblée générale ordinaire
Samedi 21 avril 2018
Au Triangle**

Rapport d'activités 2017

Le MAR acteur dans la durée de la co-construction de la vie associative rennaise :

L'exercice juridique : préparer un rapport d'activité pour l'année écoulée suppose de découper et d'observer une tranche de douze mois dans la vie de l'association. S'il est important de pouvoir rendre compte et évaluer l'activité de la structure sur une période définie, il importe de rappeler que cette activité s'inscrit dans un processus évolutif, dans une histoire qui se construit.

L'activité 2017 est pour partie la suite des actions engagées en 2016 et conditionne également les axes de travail de 2018. Le rapport d'activité 2017 est la première marche du rapport d'orientation 2018, les axes de travail des mois à venir.

La vie du Mouvement Associatif Rennais : une fresque qui s'inscrit dans la durée.

Le MAR un acteur en mouvement :



Dans la vie du MAR, 2017 a été marquée par la convocation d'une assemblée générale extraordinaire qui a procédé à la modification des statuts de l'association. Cette modification, au delà du seul aspect juridique, marque une étape dans la vie de la structure et correspond à une évolution et actualisation de son objet et son cadre d'organisation.

Les modifications introduites permettent de distinguer les règles permanentes de fonctionnement (les statuts) et les supports évolutifs (le projet associatif). L'objet de l'association est décliné sur un mode plus lisible et le périmètre de l'association est précisé. Cette étape est à compléter par des outils de communication plus performants pour présenter le MAR et inciter les associations à y adhérer et s'y investir. L'adhésion gratuite devient une démarche volontaire des associations.

Ce travail n'est pas achevé. Le projet associatif dont la trame a été engagée doit maintenant être finalisé et validé. Il engagera l'association pour les exercices à venir. Il s'accompagne d'un de manifeste. Ce travail est à relier également au renouvellement du contrat d'objectifs qui lie le MAR à la Ville de Rennes et qui doit intervenir à l'automne 2018.

En complément, il a été réalisé un "livret d'accueil" qui regroupe les documents permettant aux administrateurs de mieux appréhender leur fonction et leur

environnement. Cet ensemble dépasse donc la seule organisation interne. L'objectif est bien de donner au MAR des capacités nouvelles pour être un acteur reconnu et performant dans la co-construction des politiques publiques.

Le MAR engagé sur des chantiers au long court :

En 2017, le MAR a poursuivi son action sur des chantiers engagés en 2016 et a initié des actions à prolonger en 2018.

Portail des relations ville- associations :

Le MAR a poursuivi les échanges avec les représentants de la Ville sur l'évolution du projet, en veillant à la prise en considération des préconisations issues des échanges avec les associations. En particulier, le MAR a souligné l'importance pour les associations de disposer d'un correspondant pour dépasser les obstacles éventuels liés à l'utilisation de l'outil informatique.

Les échanges avec les associations confirment qu'elles ont bien rencontré des difficultés pour faire leurs premières demandes sur la plateforme. Mais les éléments qui nous ont été transmis sont également rassurants quant à la capacité de la Ville à répondre à leurs demandes.

L'analyse des réponses au questionnaire sur le sujet permettra une lecture plus fine de ces difficultés, et donc de faire des propositions d'amélioration de la plateforme.

Les subventions de fonctionnement et de projets :

Dans le prolongement des échanges sur le portail, le MAR et la Ville de Rennes ont décidé de mettre en place une commission mixte pour examiner les demandes de subvention sur projet. Cette commission est composée à parts égales d'élus et de représentants du MAR.

La première réunion de la commission s'est tenue en mars. Le MAR était représenté par trois personnes, qui ont notamment soutenu les projets impliquant de nombreux bénévoles, ceux qui présentent une dimension interassociative, ceux qui étaient portés par de nouvelles associations, ainsi que ceux qui concernaient des quartiers prioritaires. La participation régulière à cette commission permettra de faire des propositions plus précises, pour une évolution des critères d'attribution de cette subvention.

Par ailleurs, le MAR et la Ville ont convenu de redéfinir aussi les critères d'attribution de la subvention de fonctionnement. Pour conduire ces différents chantiers, le MAR a combiné ses méthodes de travail :

- la commission subvention, ouverte à tous, pour définir la méthode de travail, mais aussi pour une relecture du formulaire de demande actuel ;
- organisation d'un brunch sur l'utilité sociale;
- questionnaire aux associations sur leur prise en main du portail.

Ce travail se poursuivra en 2018, principalement au sein de la commission subvention et avec un accompagnement par une professionnelle.

La gouvernance de la MDA

La MDA est un outil moderne au bénéfice des associations. Le comité de gouvernance de la MDA regroupe : la Ville, le délégataire de service public et les associations hébergées dont le MAR. Les représentants du MAR au delà du bon fonctionnement technique de l'outil et de sa disponibilité pour le panel le plus large possible d'associations, veillent à ne pas cantonner ce dispositif original à la simple prestation de location de locaux.

Par ailleurs, le MAR est depuis 2017 adhérent au Réseau national des Maisons des associations, où il représente la MDA de Rennes. Ceci lui a permis de participer à différents échanges, mais aussi de valoriser ses travaux. Dans ce cadre, les administrateurs du MAR ont pu prendre conscience de l'originalité de la MDA de Rennes (qui n'est pas un service municipal ni ne possède de personnalité juridique), ainsi que du MAR (dont nous ne connaissons pas d'équivalent à ce jour). En revanche, il leur est difficile, en tant que bénévoles, de participer pleinement aux travaux du RNMA, qui réunit plutôt des professionnels.

La charte des engagements réciproques

La charte actuelle date d'avril 2006. Les structures prévues de suivi méritent d'être actualisées. Depuis sont intervenues une nouvelle charte nationale et une charte régionale. En 10 ans, dans la vie de la cité, des évolutions importantes sont apparues qui interpellent l'organisation et le rôle des structures intermédiaires.

Lors de son assemblée générale 2017, le MAR a proposé de revoir cette charte, afin de tenir compte des évolutions de l'action de la Ville (propositions à retrouver dans la Lettre du MAR consacrée à ce sujet). Ces remarques ont fait l'objet d'un débat avec l'adjoint à la vie associative, qui a proposé une révision de cette charte, une fois que le portail serait en service. La MAR a donc rencontré d'autres têtes de réseaux associatives (maisons thématiques, OPAR) pour les mobiliser.

Pour le MAR, il est important que les différentes têtes de réseau, représentant différents secteurs, participent à cette révision qui s'ouvrira à l'automne. De même, il est nécessaire que la charte porte bien sur toutes les politiques de la Ville de Rennes, car ce n'est pas seulement dans le cadre de sa politique associative que la Ville a des relations avec les associations.

Les Brunchs du MAR



BRUNCH
DU MAR

ASSOCIATIONS
L'UTILITÉ SOCIALE



Le concept des brunchs du MAR : inviter un samedi matin des responsables associatifs pour une présentation et un échange sur un thème relevant de la gouvernance associative, conclure cette rencontre par un temps convivial autour d'un brunch.

Trois Brunchs ont été organisés en 2017 sur des thématiques d'actualité :

- l'utilité sociale : un concept à préciser, en février
- découvrir des lieux associatifs, en mai
- associations : agir sans aide à l'emploi, en octobre

Le brunch sur l'utilité sociale a permis de rappeler que ce concept était une notion ouverte qui admettait des définitions et des contours variés selon les acteurs en présence ou le type d'analyse (sociologique, fiscale, sociale, économique) .

L'échange avec les associations présentes a mis en exergue des mots pour préciser l'utilité sociale et leur concrétisation dans le quotidien de ces associations. Cette approche pragmatique des acteurs constitue un référentiel utile à prendre en compte dans la travail à engager d'actualisation des critères d'attribution des subventions de la ville.

Le brunch sur les lieux alternatifs a permis de présenter le fonctionnement de l'Hôtel Pasteur ainsi que la Projet de Local du CLAPS. Il s'agissait surtout de montrer en quoi le fonctionnement de tels lieux permet d'envisager de nouvelles collaborations, de renouveler les manières de faire ensemble et, finalement, de mieux répondre aux défis de demain. Cette réflexion sur les lieux associatifs se poursuivra en 2018, en lien avec la Ville de Rennes qui a réalisé un diagnostic à ce sujet.

Associations : agir sans aide à l'emploi, est un brunch calé dans l'actualité immédiate de la rentrée. au delà de l'accroche volontairement provocatrice, il a permis d'explorer des formes d'organisations possibles. Il constitue une première étape d'un cheminement à construire. Le Hackathon du mois de novembre, organisé par Bug et auquel le MAR a activement participé a d'ailleurs permis d'évoquer des solutions concrètes à ce défi.

Si les échanges étaient tous d'une grande qualité, grâce à des intervenants pertinents et des méthodes d'animation adaptées, on constate toutefois une baisse de fréquentation de ces brunchs. Pour 2018, le MAR devra donc s'interroger sur la manière dont il organise ces débats.

World café sur la mobilisation des bénévoles



L'assemblée générale extraordinaire fut également l'occasion de travailler sur un thème important pour le MAR, mais qui concerne aussi toutes les associations : la mobilisation des bénévoles.

Grâce à une méthode d'animation adaptée (world café, animé par une professionnelle et synthétisé par une facilitatrice graphique), la quarantaine de personnes présentes a pu réfléchir à des pistes concrètes pour amener les bénévoles à passer d'un premier stade d'implication (coups de mains, actions ponctuelles) à un engagement plus soutenu (participation aux CA). La synthèse de ces échanges est disponible sur le site internet du MAR. Elle est également réutilisée par les administrateurs du MAR dans leurs réflexions sur l'organisation interne de l'association.



Avec ce temps d'échange, le MAR a également souhaité utiliser une méthode réutilisable par les associations présentes pour leurs propres événements, d'où le choix du world café.

Le MAR présent dans l'actualité :

Dès l'annonce par le gouvernement, en septembre 2017, des restrictions des enveloppes d'emplois aidés à destination des associations, le MAR s'est mobilisé avec différents partenaires, en particulier Bug et Keur Eskemm. C'est avec ces partenaires que le MAR a organisé des temps d'échanges, d'expression et de mobilisation : rassemblement devant la MDA (250 personnes), recensement des conséquences à Rennes (100 réponses en quelques jours), action surprise dans une agence Pôle emploi, envoi d'un courrier aux députés signé par plus de 70 associations, débat en présence de l'adjoint à la vie associative, échanges avec les députés. Toutes les conclusions de ce travail ont été transmises au Réseau national des associations, pour la préparation de ses échanges avec le Gouvernement. Néanmoins, cette mobilisation n'a pas permis d'infléchir la position de ce dernier. De plus, la mobilisation des associations s'est essouffée au fil des semaines. Et certaines d'entre elles n'ont jamais rejoint le collectif, bien qu'elles se soient dit concernées (associations conventionnées notamment), ce qui montre qu'il reste du chemin à parcourir dans la construction de collectifs interassociatifs sur les enjeux politiques.

Par ailleurs, cette restructuration drastique et pérenne des aides au financement de l'emploi associatif impose de poursuivre la réflexion sur l'organisation et le fonctionnement des structures, la mutualisation des moyens, la pertinence de certains modes d'intervention, la place respective et le rôle des salariés et des bénévoles. Le MAR a lancé les échanges sur le sujet, avant de passer le relais à d'autres acteurs, notamment Bug, qui a organisé un Hackathon sur le sujet en novembre. Le MAR a participé activement à ce travail.

Sur ces champs le MAR demeure pleinement légitime pour animer et conduire, sous des formes diverses, en lien avec d'autres acteurs une réflexion collective et relayer des expérimentations

Le MAR ancré dans le paysage associatif :

Une partie non négligeable de l'activité des membres du MAR consiste en des rencontres programmées ou informelles avec des acteurs institutionnels ou associatifs. Le MAR, ce sont ainsi plus de 200 temps de travail en 2017 : réunions bilatérales, débats, réunions internes, rencontres, etc. Ce travail d'écoute, d'échange, d'information contribue à inscrire le MAR dans le paysage associatif. Il participe également à l'acquisition par le MAR d'une approche plus pertinente de son environnement et à asseoir sa crédibilité. Au cours de l'exercice, le MAR a notamment renforcé ses relations avec le Mouvement associatif de Bretagne.

Rapport financier

Une lecture de la situation financière 2017

L'activité du MAR consiste d'abord à organiser des échanges. Dès lors, le budget est principalement orienté vers les frais de mission (repas pris en réunion, buffets, frais de transport), la prestation de services (pour l'animation de certains temps et/ou l'accompagnement méthodologique), ainsi que les frais de communication autour de nos activités. Le budget permet à chaque membre du MAR de trouver les ressources indispensables pour développer les projets. En fonction des sujets traités et des personnes qui s'impliquent, il est donc utilisé de manières différentes.

Les besoins de prestations de services ont évolué depuis deux ans, avec plusieurs tendances :

- la montée en compétence des administrateurs, leur permettant d'effectuer des tâches auparavant confiées à des professionnels (notamment dans l'animation de temps de travail participatifs, y compris les brunchs) ;
- une meilleure capacité des administrateurs à définir leurs besoins et à exprimer leurs attentes, ce qui permet d'acheter des prestations répondant aux mieux à la commande, au meilleur prix.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire est révélatrice d'une nouvelle manière de concevoir les prestations. En faisant appel à deux personnes expérimentées (animatrice et dessinatrice) pour l'animation de cette AGE, la commande était à la fois d'animer un temps utile et productif, mais aussi de donner à voir et expérimenter une méthode qui puisse être reprise par les associations.

Les administrateurs se sont beaucoup investis dans des formats de travail qui ne nécessitent pas le recours à des moyens financiers : rencontres bilatérales avec la Ville de Rennes, et avec des acteurs associatifs (Hackathon, contrats aidés ...).

A contrario, un poste a fait l'objet d'une augmentation par rapport à 2016 (507,74 en 2016 et 2030,38 en 2018) : la communication. Cette tendance devrait se poursuivre.

Ces achats visent non seulement à mieux communiquer sur les événements du MAR, mais aussi à se doter d'outils de communication pérennes (visuels réutilisables, banque d'image, etc.).

Le résultat 2017 est excédentaire, il appelle les précisions suivantes :

- Un besoin de trésorerie de 2000 € pour anticiper le début d'année 2018.
- 5000 € avaient été provisionnés pour l'accompagnement du travail de la commission subvention. Composée de bénévoles du MAR, cette commission devait en effet travailler sur la définition de l'utilité sociale, un sujet qui requiert une expertise pointue. Le travail a été reporté à 2018, ce qui a permis d'affiner la demande, mais aussi d'en réduire le coût. Cette dépense sera donc affectée au budget 2018
- 793.95 € qui correspondent à l'organisation d'un brunch en moins par rapport au prévisionnel.

Il est proposé à l'assemblée générale de reporter la somme de 7775,44€ en fonds dédiés. Les attributions sont :

- la communication (communication écrite, mise à jour du site internet)
- un travail sur les critères de subventions et l'utilité sociale (faire appel à un expert, organiser des temps avec les associations)
- organisation d'un temps associatif sous forme d'un brunch

Compte de résultat 2017 et Prévisionnel 2018

Désignation		Prévisionnel	Compte de résultat	Budget
		2017	2017	Prévisionnel 2018
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Subventions d'exploitation				
744	Ville de Rennes (fonctionnement)	10 000,00	10 000,00	10000
744	Ville de Rennes (pour compensation des charges de fluides et contrat de maintenance)		27,00	
745	Autres subventions (précisez)			
Total des produits d'exploitation (1)		10 000,00 €	10 027,00 €	10 000,00 €
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises et de matières premières				
601	Fournitures pour les activités			
6061	Fournitures d'énergie (eau, électricité, gaz, fuel)	250,00	41,70	50
6063	Fournitures d'entretien et petit équipement de fonctionnement			
6064	Fourniture administratives (fournitures de bureau)	300,00	68,37	300
6068	Autres matières premières et fournitures			
Autres achats et charges externes				
611	Sous-traitance générale	6 500,00	3 200,00	5000
613	Locations immobilières (locaux) et mobilières (matériels)			
	Locations occasionnelles pour l'activité (locaux et matériels)	300,00	63,18	370
614	Charges locatives de copropriété			
6152	Entretien et réparations (locaux) et maintenance			
6155	Entretien et réparation (matériel, véhicule) et maintenance			
616	Prime d'assurances	180,00	153,71	153,71
617	Etudes et recherches			
6181	Documentation générale	400,00		
6185	Frais d'organisation de colloques, séminaires et conférences	3 000,00	2 021,69	3400
618	Autres (précisez)			
623	Publicité, publications, relations publiques	3 000,00	2 030,38	4000
6251	Frais de déplacement des salariés (Km, essence)			
	Frais de déplacement des bénévoles	300,00	279,00	1000
625	Frais de mission salariés, bénévoles (repas, hébergement) et réceptions	1 700,00	1 475,91	2000
626	Frais postaux et de téléphone, internet	400,00	324,07	440
Impôts, taxes et versement assimilés				
	Formation des bénévoles	200,00	155,00	570
Dotations aux amortissement et aux provisions				
6812	Autres dotations aux amortissements et provisions	1 000,00		
Autres charges de gestion courante				
658	Charges diverses de gestion courantes - frais bancaires	514,28	182,83	191,73
6586	Cotisations		300,00	300
Total des charges d'exploitation (2)		18 044,28 €	10 295,84 €	17775,44
I. RESULTAT D'EXPLOITATION		-8 044,28 €	-268,84 €	-7775,44
II . RESULTAT FINANCIER				
III . RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS				
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
IV . RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Total des produits (1) + (3) + (5)		10 000,00 €	10 027,00 €	10 000,00 €
Total des charges (2) + (4) + (6)		18 044,28 €	10 295,84 €	17 775,44 €
SOLDE INTERMEDIAIRE				
789	+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	8 044,28 €	8 044,28 €	7 775,44 €
689	- Engagements à réaliser sur ressources affectées		7 775,44 €	
V . EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits moins total des charges)		0,00 €	0,00 €	0,00 €

Bilan simplifié au 31 décembre 2017

ACTIF	EXERCICE 2017			Exercice 2017	PASSIF	Exercice 2017
	Brut (valeur d'achat)	Amortis. Et provisions (à déduire)	Net (valeur après amortissements)			
A IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					F	
C Logiciels					O Fonds associatifs (1)	
T Autres (droits, marques...)					N Réserves (2)	
I					D Report à nouveau (3)	
F IMMOBILISATIONS CORPORELLES					S Résultat de l'exercice excédent (+)	
I Terrains					S Résultat de l'exercice déficit (-)	
I Constructions					A Suventions d'investissement (montant net)	
M Installations techniques, matériel						
M et outillage					TOTAL 1:	0
O Autres						
B					C Provisions pour risques et charges	
I IMMOBILISATIONS FINANCIERES					I Fonds dédiés (4)	7775,44
L Prêts					A	
I Autres (participations, titres...)					TOTAL 2:	7775,44
S						
TOTAL 1:	0	0	0	0	F	
A STOCKS					S	
C Matières premières et autres					Emprunts, dettes auprès des établissements	
T approvisionnements, marchandises					de crédit	
I					D Découvert bancaire	
F CRÉANCES					E Autres emprunts	
I Créances usagers et comptes rattachés					T	
C Autres (produits à recevoir dont					T Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1681,00
I subventions, TVA déductible...)					E	
R					S Dettes fiscales et sociales (rémunérations dues,	
C VALEUR MOBILIERES DE PLACEMENT					charges sociales à payer, TVA à décaisser...)	
U						
L DISPONIBILITES					Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
A Comptes courants (banques, CCP)				9456,44	Autres dettes (charges à payer)	
N Comptes dépôt (banques, CCP)						
T Caisse					PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE						
TOTAL 2:	0	0	0	9456,44	TOTAL 3:	1681,00
TOTAL GENERAL (1+2):	0	0	0	9456,44	TOTAL GENERAL (1+2+3):	9456,44

Rapport d'orientation

Quelques pistes pour 2018

Les travaux se poursuivront dans la continuité de 2017 avec comme objectifs :

- Réviser les critères pour la subvention de fonctionnement
- Faire un premier bilan de la commission mixte des subventions sur projets
- Mettre à jour la charte des engagements réciproques Ville de Rennes - Associations
- Mener un travail sur les locaux au bénéfice des associations
- Finaliser le projet du MAR
- Négocier un nouveau contrat d'objectifs pluriannuel entre la Ville de Rennes et le Mouvement Associatif Rennais

Le MAR reste en veille sur l'actualité associative mais également sur les sujets que vous souhaitez que l'on définisse ensemble. Venez avec vos envies de travail interassociatif, le MAR vous accompagne dans leur mise en œuvre (débat, brunchs, groupes de travail).